

---

# Le renouvellement du prêt sur gage dans un contexte de crise et d'endettement

---

Houda Laroussi

Notre article s'appuie sur une étude socio-anthropologique conduite sur *Le prêt sur gage au Crédit municipal de Paris. Clientèle et mondes sociaux* (Laroussi H, 2012). Le *Crédit municipal de Paris*, ancien *Mont-de-piété* est une institution qui abrite deux services distincts (1) : le *CMP banque* et le prêt sur gage. Sa prestation permet à toute personne majeure d'obtenir un prêt en échange d'un objet de valeur (un bijou, une œuvre d'art, etc.) lui appartenant et préalablement examiné et estimé par un commissaire priseur. Le prêt accordé correspond généralement à 65 % de la valeur de l'objet mis en dépôt, par référence au marché des enchères publiques. Ce dernier représente une forme de « crédit social » qui permet de résoudre des difficultés financières imprévisibles et de gérer des besoins de trésorerie qui touchent les publics (français ou immigrés de multiples nationalités) dans un contexte où de nouvelles formes de pauvreté font leur apparition. Il s'avère dans ce sens un bon révélateur de l'ampleur de la crise économique et de l'accroissement du taux de chômage, ainsi que des indices de surconsommation et d'endettement, à travers l'augmentation du nombre des mises en gage qu'il enregistre (Servet J-M, 2017). Il apparaît ainsi comme un recours permettant

— s 1

---

(1) Le *Crédit municipal de Paris* s'est organisé autour deux composantes : le prêt sur gage et l'activité bancaire. Celles-ci ont été dissociées en 2004 pour aboutir à deux entités juridiquement spécifiques : le *Crédit municipal* de Paris, établissement public et administratif, dont l'activité principale est le prêt sur gage ; et *CMP-Banque*, société anonyme (SA) à conseil de surveillance et directeur, sa filiale à 100%, qui a reçu l'appartenance de l'activité bancaire de « droit commun ».

aux individus de rechercher une solution d'obtention de liquidité à partir de leurs seules ressources de patrimoine mobilier et sans l'altérer à long terme (Boukraa R, 2017).

Le *Crédit municipal de Paris* attire deux catégories de clients. Ceux qui privilégient la facilité de la procédure et se détournent des banques classiques, et ceux qui sont accablés par des soucis de surendettement et adoptent un autre système pour y faire face, sans autre alternative de choix. Nous avons pu constater que la population concernée s'est diversifiée. La bourgeoisie des beaux quartiers y côtoie les nouvelles classes moyennes ainsi que les étrangers immigrés ou issus de l'immigration, ou encore les nouveaux exclus (retraités, RMistes, cadres licenciés, chômeurs...). Le point commun de ces populations est d'être chacune touchée par des difficultés financières résultant dans de nombreux cas d'un fort endettement lié à la paupérisation, à la baisse du pouvoir d'achat, mais aussi à la surconsommation (les impasses du crédit à la consommation) due à l'émergence de nouveaux besoins sociaux et à l'exposition financière aux effets de la crise (Servet J-M, 2015 et Latouche S, 2017).

s 2 —

La vocation économique de l'institution s'associe à sa vocation sociale. Il s'agit bien ici de ce que Jean-Louis Laville (2016) et les sociologues de l'économie solidaire nomment le « réenclassement » ou « l'encastrement » de l'économique dans le social, de la stratégie financière dans la stratégie sociale, puis de la stratégie individuelle dans la stratégie collective (Laroussi H, 2009).

L'objectif initial du *Mont de piété*, devenu le *Crédit municipal de Paris* était, en luttant contre l'usure, de soutenir les catégories sociales affaiblies par la pauvreté et les bouleversements économiques de l'époque (Deschodt, 1993). Nous sommes actuellement avec le *Crédit municipal de Paris*, dans une nouvelle conception économique, mais avec la volonté d'administrer du « crédit social ». Dans une première partie, nous évoquerons la diversité des clientèles qui recourent au prêt sur gage. Nous y rencontrerons tant les communautés immigrées que les nouveaux pauvres et les surendettés, des classes moyennes à la grande bourgeoisie en revers de fortune. Dans une seconde partie, nous reviendrons sur le recours des endettés et des surendettés au prêt sur gage, en marge des banques classiques. Nous préciserons à cet égard le rôle du *Crédit municipal de Paris*, comme régulateur des politiques

publiques, face à la dégradation des conditions de vie en période de crise.

### *Les usagers du CMP, des immigrés aux grands bourgeois*

L'indéniable intérêt du *Crédit Municipal de Paris* est de rassembler, dans une même communauté de service financier, l'ensemble des catégories de la population. Les immigrés récents ou installés de longue date y côtoient les tenants de la classe moyenne et la bourgeoisie française. Les uns et les autres y ont en commun leurs objets personnels et leurs soucis ponctuels de se procurer de l'argent liquide pour faire face aux situations imprévues de la vie quotidienne. Certains s'y sentent à l'aise, d'autres sont parfois gênés par leur démarche.

#### **Les communautés immigrées**

Le *Crédit Municipal de Paris*, abrégé en *CMP* communément, est un espace d'intégration de différentes communautés présentes en France. Il témoigne d'« une politique d'intégration qui semble osciller entre cette approche communautaire, culturelle, et une approche plus individuelle, socio-économique de l'intégration » (Sala Pala, 2002).

La communauté africaine est très représentée. Fatou, Malienne de 43 ans, divorcée, ayant deux enfants scolarisés, travaille dans une banque et témoigne : « Je connais le *CMP* depuis 2001. J'ai l'habitude de déposer des bijoux, de renouveler des contrats avant de les récupérer. Je ne dispose que des bijoux que mon mari m'avait offerts ou que j'ai achetés. J'ai toujours utilisé mes bijoux quand j'avais des problèmes financiers ». La population maghrébine d'Île-de-France fréquente particulièrement le prêt sur gage et sa part de participation suit bien son taux d'implantation en Île-de-France. L'Algérie est le premier pays du Maghreb par son taux de présence et le 2<sup>e</sup> (après le Sri Lanka) sur la totalité des clients nés à l'étranger (Madoui M, 2012). C'est ensuite le Maroc puis la Tunisie. La communauté sri-lankaise constitue une des communautés les plus récurrentes au *CMP*. Souvent arrivée en France par nécessité politique ou économique, elle y rejoint de la famille et le prêt sur gage s'impose, pour une partie de cette population, comme l'une des issues possibles à la pauvreté. Une sri-lankaise, nous a confié la situation qu'elle a voulu fuir avec sa famille pour s'installer

en France Tania, cliente de 36 ans, française et d'origine sri-lankaise, habitant en banlieue depuis 1995, mariée avec trois enfants, confie : « on a voulu fuir la pauvreté et gagner notre vie en France. Une bonne partie de la famille se trouve en France actuellement ». De plus en plus de clientes européennes de l'Est, viennent au *CMP* mettre en gage des objets qu'elles ont exportés de leurs pays d'origine et qui proviennent de leur patrimoine familial. La mise en gage pour elles une pratique à la fois familiale et communautaire.

En matière de comportements de ces populations, les guichetiers et chargés de clientèle interrogés ont pu observer les différences d'attitudes communautaires et de comportements des clientes à l'égard de la mise en gage (le plus souvent de bijoux) : « Lorsqu'elles viennent au guichet, les femmes qui appartiennent à certaines communautés sont plus orgueilleuses que d'autres. Elles nous présentent de très beaux bijoux et c'est ce qui est parfois à l'origine de leur fierté. C'est, par exemple, le cas des Congolaises et des Sénégalaises. Tout le monde s'y met pour récupérer un gage. Elles se prêtent beaucoup d'argent les unes aux autres. C'est ainsi qu'elles installent la tontine. Ces Africaines utilisent le prêt sur gage pour rembourser des dettes, payer des factures, des loyers.

s 4 —

L'une des utilisations très pratiquées du prêt sur gage consiste dans l'envoi de fonds vers les pays d'origine. Le transfert d'argent par les immigrés ou les Français d'origine étrangère vers leur pays d'origine constitue une aide significative à ces pays (Laroussi H, 2012). L'immigration n'assure pas seulement de l'emploi aux immigrés. Les nombreux transferts, tout en améliorant le niveau de vie et en complétant les ressources locales, procurent un soutien financier majeur aux économies régionales de nombreux pays en développement. Ces fonds contribuent aux financements des frais hospitaliers, à l'achat de logements, à la création de microentreprises et constituent une ressource de financements subsidiaires pour les proches et la famille.

### **Les nouveaux pauvres et les classes moyennes et aisées**

La situation financière internationale a fragilisé une nouvelle catégorie de population qui appartient souvent à la classe aisée et qui vient se

confondre avec les classes dites populaires. Un chargé de clientèle commentait ainsi le profil de la nouvelle clientèle en période de crise : « Les vrais pauvres, on ne les voit pas, puisqu'ils n'ont rien à donner ! On a une population qui appartient à la classe moyenne et ceux qui exercent une profession libérale. Cette nouvelle clientèle a un manque de trésorerie énorme, parce qu'ils sont taxés et ne font pas les mêmes chiffres d'affaires qu'avant et ils viennent ici pour payer ce qu'ils doivent. Ces gens ont un statut supérieur à ceux qui travaillent dans le secteur classique. Ils ont acquis, tout au long de leur vie, des bijoux de bonne qualité. Les gens riches entretenaient de bonnes relations avec leurs banquiers qui autorisaient des découverts, mais maintenant ils n'ont plus les mêmes relations avec ces banquiers. Le taux est très attractif, mais la démarche est très dure pour certains. Si on a une bonne relation avec son banquier on lui demande une autorisation de découvert plus importante, alors qu'aujourd'hui, ces gens n'osent plus. Tant qu'ils viennent ici, cela veut dire qu'il y a un malaise qui se répercute. Et cela touche les professions libérales, puisque les banques ne les suivent plus ».

Les nouvelles couches appauvries font souvent partie des classes moyennes. On y dénote nombre de fonctionnaires modestes, qui sont touchés par la crise. Ils travaillent quelquefois pour la ville de Paris et gagnent le SMIC (Salaire minimum interprofessionnel de croissance). On y dénombre aussi des célibataires, exerçant des métiers intermédiaires, percutés par la crise, ou des licenciés d'entreprises.

Parmi les nouvelles catégories de plus en plus présentes au prêt sur gage, notons celles qui exercent une profession libérale. On évoquera par exemple ce couple de 50-55 ans installé à Paris, qui travaille dans l'immobilier et qui vient pour la première fois au *CMP* déposer une statue. Ce couple, a choisi le *CMP* pour la rapidité du service.

### **Et la bourgeoisie française...**

La classe dite « bourgeoisie » est aussi présente que les classes moyennes et populaires au *Crédit municipal de Paris*. Selon Michel Pinçon et Monique Charlot-Pinçon (2016), « s'il existe encore une classe, c'est bien la bourgeoisie, ces familles possédantes qui parviennent à se maintenir au sommet de la société où elles se trouvent parfois depuis plusieurs générations ». Cette bourgeoisie que nous avons pu

rencontrer au *CMP* se remarque à la fois par la netteté et la qualité de son habillement, par son langage clair et précis et par une certaine politesse, une forme de respect et de distance vis-à-vis des autres. Celle qui fréquente le *CMP* s'avère extrêmement discrète sur son mode de vie. À cet égard, les personnes rencontrées et identifiées comme appartenant à cette catégorie de clients ont plus de réticences que les autres à divulguer la raison exacte pour laquelle elles ont choisi de mettre en gage des objets de valeur (bijoux de luxe avec diamants et pierres précieuses, tableaux de maîtres, fourrures...). Une telle discrétion allait de pair, chez plusieurs des enquêtés, avec une attitude parfois insouciante, une réserve hautaine et arrogante, contrairement à d'autres catégories, plus expressives, humbles et modestes. De nombreux guichetiers ont noté une fréquentation en hausse de ces populations qui ont plus volontiers recours au prêt sur gage qu'à des prêts bancaires. Ils sont des cadres supérieurs, des directeurs de sociétés, des chefs d'entreprises, installés au 16e, 17e, 8e et 9e arrondissement de Paris. Ces clients connaissent des périodes difficiles, comme toutes les autres catégories sociales. Ils viennent avec des chevaliers, des objets d'art.

s 6 —

Des médecins à la retraite sont aussi présents au *CMP*. Gabriel, client de 67 ans, cancérologue à la retraite, a travaillé dans de grands hôpitaux parisiens. Il est toujours consultant dans un hôpital privé. Gabriel s'est associé avec d'autres médecins dans le cadre d'un gros projet médical. Il a du mal à gérer cet investissement auquel se rajoute tous les problèmes de trésorerie. Aujourd'hui, il vient déposer des tableaux de valeurs.

### *L'endettement, entre la banque et le prêt sur gage*

La dette, en période de crise, structure les attitudes et les représentations des populations du prêt sur gage et rend homogène l'ensemble des groupes sociaux en présence. Elle vient pallier la culture de la consommation et les crédits bancaires contractés en période de crise ou refusés (Herpin N et Verger D, 2008). Ces exclus « jonglent » ainsi entre leurs dettes et leurs besoins, et arbitrent, au fil des nécessités, les aléas du quotidien.

## De la dette sociale à la quête de l'indépendance financière

Une étude statistique a montré que « le nombre des prêts sur gages accordés chaque mois par le *Crédit municipal de Paris* constitue un indicateur relativement inattendu. Depuis dix ans (1995-2005), il apparaît fortement corrélé au taux de chômage » (Fansten M, 2006). De plus, la population bénéficiaire du *CMP* n'a cessé d'augmenter depuis la période de crise en 2008-2009 où l'institution a touché jusqu'à 70 000 clients. Durant cette année-là, alors que les guichetiers peuvent accorder des prêts représentant jusqu'à 70 % de la valeur estimée de l'objet, ce pourcentage est descendu à 50 % : « Vu le contexte, le coût de l'argent que nous achetons aux autres banques est devenu très cher. Nous avons dû prendre cette mesure temporaire pour servir tous nos clients, qui sont nouveaux pour beaucoup d'entre eux » (directeur services opérationnels). Une guichetière note également cette évolution : « D'habitude pendant l'été, on a moins de clients. L'année 2008-2009 était exceptionnelle, on a eu deux mois (juillet et août) où le nombre des clients était hallucinant. Normalement au mois de septembre, à partir du moment où les impôts ont été payés, on voit moins de clients. D'habitude, entre fin septembre et début octobre, on assiste à un ralentissement des activités. Cette année, on a eu presque le même nombre de clients que tout au long de l'été. On sent qu'on est en première ligne de la crise financière ».

On considèrera, avec Nicolas Campini (1991), la personne qui s'endette est celle « dont les moyens se trouvent être, momentanément ou en permanence, insuffisants pour faire face à l'acquisition des biens nécessaires à son existence. Nous définissons ainsi cette situation : cet individu est "pauvre". Mais nous nous apercevons que des individus considérés comme étant "riches" contractent eux aussi des dettes ». Ainsi face à un endettement initial et sachant que « le premier réflexe de toute personne qui n'arrive plus à joindre les deux bouts est, hier comme aujourd'hui, de demander du crédit et des délais de paiement » (Fontaine L, 2014), le prêt sur gage représente une seconde dette. N'est-on pas là dans un *processus d'appauvrissement* supplémentaire, dans un *cycle de l'endettement* qui s'impose comme la recherche d'une échappatoire à l'endettement des consommateurs ?

La dette concrétise les échanges qui déterminent des relations sociales.

La dette envers son créancier constitue une dette qui s'articule dans un rapport d'obligation : donner-recevoir-rendre. La dette est aujourd'hui prise en charge par les organismes bancaires et par les institutions publiques dans le cadre d'une logique déterminée (échancier permettant d'établir des modalités de paiement, durée du crédit, etc.). Elle marque une dépendance du débiteur vis-à-vis de son créancier. « Loin de consolider un cloisonnement de la société, le crédit et sa toile la traversent verticalement, embrassent tous les groupes sociaux, les institutions et les régions et créent des dépendances où chacun se trouve être à la fois prêteur et endetté. Se tissent ainsi des réseaux d'obligations en cascade dont les espaces géographiques et sociaux sont à géométrie variable. La relation qu'entretiennent créanciers et débiteurs, prêteurs et emprunteurs constitue un lien social fondamental » (Fontaine L, 2014b).

8 —

Nous nous sommes à cet égard demandé si le prêt sur gage constituait une forme d'endettement capable de créer de la dépendance, ou s'il s'avérait être une simple manière de rompre avec le système bancaire classique par la conception d'autres modes d'endettement plus indépendants des circuits habituels. Il est ressorti de nos entretiens avec les « emprunteurs » du prêt sur gage, la mise en évidence d'une démarche fondée sur l'engagement privé et l'autonomie personnelle. Les clients choisissent le prêt sur gage pour éviter la lourdeur des procédures bancaires. Il constitue pour eux un choix qui suppose une « indépendance financière » souhaitée. Il marque la liberté de choisir ses dates de remboursement, de confier provisoirement son propre bien et de pouvoir le récupérer. Cet engagement n'impose pas de contraintes pesantes. En revanche, la démarche bancaire classique est perçue comme une soumission des emprunteurs envers leurs créiteurs. Alors que dans un processus de mise en gage, c'est plutôt le bien (objet gagé) qui est aliéné provisoirement et non pas le client qui, lui, reste indépendant. L'objet de la transaction demeure le bien gagé et non le client. La transaction du prêt sur gage échappe ainsi à la relation de domination qui régit la transaction bancaire. Le prêt sur gage s'avère en ce sens être une forme d'endettement autonome et distincte de celles promues par les institutions bancaires. Cette autonomie se manifeste sous deux formes : l'absence de normes administratives contraignantes ; le sentiment que l'argent prêté vous appartient réellement (Peretz P, 2014).



## De l'endettement à l'exclusion bancaire

Plusieurs clients estiment avoir été pris dans le piège de la culture de consommation et des crédits bancaires du fait des exigences de la vie quotidienne (achat de voiture, de logement, règlement de dette, etc.). Face au manque de trésorerie, aux découverts et à l'état de dépendance ainsi créé, le prêt sur gage devient pour eux le seul moyen pour sortir du « borbier financier » et représente « une bouée de sauvetage » (Caron A, 1998). Il s'impose pour beaucoup comme une solution possible pour s'en sortir face au rejet que suscitent des crédits à la consommation. Plus encore, il sert à rembourser les dettes issues des crédits à la consommation. Pour d'autres, il complète les crédits bancaires et constitue une manière de « jongler » avec ses dettes pour éviter les découverts. Il convient également de noter qu'afin de soutenir les personnes endettées et de prévenir le surendettement, le *Crédit municipal de Paris* a mis en place depuis plus de vingt ans, un système qui permet de racheter des crédits. Cette activité, qui a beaucoup progressé au cours des années 2000, a permis de soulager des individus cherchant à aérer leur budget. Le service bancaire du *Crédit municipal de Paris* les prenait alors en charge en regroupant leurs crédits à un taux d'environ 7 % à 8 %, donc bien inférieur aux 20 % des prêts *revolving* qui constituent l'endettement de ces clients.

Ces exclus forment une importante catégorie de la population : « Aujourd'hui, on estime que 96 % des Français disposent d'un compte en banque, pour autant la bancarisation de masse ne signifie pas que tous les Français ont accès à l'ensemble des services bancaires et financiers. On estime à près de six millions le nombre d'individus qui sont exclus de tout ou partie des services bancaires. Ces individus ne disposent ni d'une carte de paiement ni de moyens de paiement scripturaux ni d'un accès au crédit, alors qu'aujourd'hui la plupart des transactions financières de la vie courante s'effectuent via ces instruments » (Chaussier M, 2008). Il faut de plus noter que les services bancaires accessibles pour des prêts à la consommation (crédits *revolving*...), n'ont fait qu'accentuer l'endettement de certains clients. Ces prêts accordés aux particuliers à des taux d'intérêt élevés ont placé de nombreux particuliers dans le surendettement, les engageant parfois à vie pour régler leurs différentes échéances (prélèvements, loyer, impôts, crédits, etc.). Certains clients choisissent alors le prêt sur gage

pour des petites sommes d'argent, faciles à rembourser et qui évitent de s'engager dans des procédures administratives lourdes. Le prêt sur gage devient ponctuellement pour ces clients un supplément de salaire que ne peuvent leur procurer les banques et plus généralement, un palliatif aux dettes issues des crédits à la consommation (Demartial M et *al.*, 2007). Solange est une cliente retraitée de 80 ans, célibataire, sans enfant. Elle habite Paris. Elle connaît le *CMP* depuis quatre ans : « La vie est devenue difficile, les retraites ne sont plus en rapport avec une certaine qualité de vie. Le prêt me permettra de rembourser quelques dettes qui sont liées à une carte de crédit *Cofinoga* (2). D'ailleurs, avec cette carte, les intérêts sont beaucoup plus élevés que les intérêts qu'on demande au *CMP* ».

En ce sens, une catégorie des clients du *CMP*, profite du prêt sur gage pour avoir l'argent pour les fins du mois afin d'éviter les découverts sur leur compte.

## *Conclusion*

s 10 —

Les prestations du *CMP* s'avèrent aujourd'hui particulièrement appropriées pour répondre aux nouvelles formes de pauvreté qui caractérisent les sociétés développées. La pauvreté y est moins conçue comme un état dans lequel seraient enfermés les individus, que comme un risque menaçant, sous forme d'exclusion, les populations soumises aux imprévus de l'existence et des crises économiques et financières (Nunes D, 2005). C'est en ce sens que le prêt sur gage continue à être investi d'une fonction sociale et humanitaire.

Le sociologue Robert Castel suppose que « la protection sociale a joué un rôle majeur dans la construction d'un individu moderne, indépendant et libre » (cité par Guillemard A-M, 2008). Il explique dans ce sens qu'elle a subi, comme d'autres programmes sociaux, des changements allant jusqu'à la remise en question du système protectionniste étatique (Castel R, 1999). C'est dans le cadre de cette évolution à la baisse de l'intervention étatique, où la question sociale demeure toutefois une priorité pour les politiques publiques et pour

---

(2) Une carte permettant des prêts à la consommation crédit auto, emprunt moto, crédit travaux...

la « reconstruction de la solidarité » (Rosanvallon P, 1995), que nous avons voulu situer la pérennisation du *Crédit municipal de Paris*. Peut-on considérer sa mise en place et sa perpétuation jusqu'à aujourd'hui comme l'aboutissement d'un système protectionniste longtemps préservé par l'État? Le développement des services rendus par le *CMP* deviendrait-il, face aux nouveaux enjeux socio-économiques, une solution parmi d'autres pour assurer des formes d'aides, voire de protection sociale vis-à-vis des « déflatés » de la crise?

Nous avons vu dans ce sens que la clientèle du *Crédit municipal de Paris* concentre des populations que l'actuel système de protection sociale peine à atteindre (Halay T, 1994). Tel est par exemple le cas du financement des soins médicaux qui incombent de plus en plus à la personne face au vieillissement de la population. Citons aussi les difficultés croissantes des immigrés et populations étrangères ou encore des retraités à faire face aux dépenses quotidiennes, puis l'appauvrissement des personnes actives peu qualifiées ou des femmes seules ou des jeunes mères célibataires. L'ensemble de ces personnes frappées d'un déficit de protection sociale sont ainsi conduites à rechercher elles-mêmes leurs propres moyens de financement et de sécurité, selon l'expression de Pierre Rosanvallon (1995), « d'individualisation des protections » et d'implication personnelle des opérateurs. « L'individu responsable se protège lui-même, il assume les risques qu'il prend et se construit en mobilisant ses propres ressources » (Castel R, 1999). Dans ce sens, une nouvelle génération d'appauvris, entre immigrés et classes moyennes ou aisées, trouve au *Crédit municipal de Paris*, par le prêt sur gage, un moyen pour subvenir à ses besoins. À travers les réformes qui touchent de plus en plus – entre autres le régime de retraite ou l'assurance maladie –, il n'est pas étonnant que nombre de Parisiens et banlieusards se précipitent vers le *Crédit municipal de Paris* pour combler le manque de prestations auparavant garanties par l'État. En témoigne cette cliente du *CMP* venue gager des bijoux pour payer sa mutuelle complémentaire et ses assurances privées pour les dépenses de santé.

Mais s'il règle bien une situation d'endettement ponctuelle sans le recours aux systèmes bancaires traditionnels, le prêt sur gage ne permet toutefois pas de sortir de cette situation, puisqu'il n'est pas rare que ces personnes soient des multi-visiteurs, ce qui implique plusieurs

emprunts. Il n'en assure pas moins une fonction sociale non négligeable en stimulant une petite économie marchande dont la plus-value se situe dans la régulation sociale des dysfonctionnements économiques. Il permet ainsi aux clients bénéficiaires soit de faire face à leurs obligations financières et pour certains de survivre, soit de s'ouvrir à des formes de consommation qui sans cela leur seraient refusées, et pour d'autres de compléter leur fin de mois, voire de spéculer quelque peu. Le client ne se situe plus dans une procédure bancaire où il échange abstraitement de l'argent contre un paiement d'intérêts, mais dans un troc de ses propres biens dont, au bout du compte et le plus souvent, il ne se séparera pas puisqu'il les récupérera.

**Houda Laroussi** est enseignante-chercheure à l'université de Carthage/Tunisie.

## Bibliographie

Boukraa, Ridha, « Micro-crédit, pauvreté et création d'emplois productifs », in Laroussi, Houda (dir.) *Pratiques du travail social en France et au Maghreb. Compétence, formation et professionnalisation*, Paris, L'Harmattan, 2017, pp. 247-251.

Campini, Nicolas, *Créateurs et créatures de la dette. Essai sur les rituels et les pratiques de la dette*, Paris, IRESCO, 1991.

Caron, Andrée, *Le surendettement des consommateurs. Essai de sociologie*. Département de sociologie. Faculté des sciences sociales, Québec, 1998.

Castel, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1999.

Castel, Robert « Qu'est-ce qu'être protégé? La dimension socio-anthropologique de la protection sociale », in Guillemard, Anne-Marie (dir.), *Où va la protection sociale?* Paris, PUF, 2008, pp. 101-117.

Chaussier, Maxime, *Le prêt sur gage ancêtre du microcrédit*, Université de Montesquieu, Bordeaux 4, 2008.

Demartial, Martine; Maveyraud, Samuel; Olivier, Élisabeth et Pigalle, François, « le prêt sur gage : analyses théorique et empirique d'une activité pionnière de la microfinance », Université de Limoges (LAPE), Université Montesquieu Bordeaux I (GRETHA), 2007. En ligne : <http://beagle.u>

bordeaux4.fr/gretha-new/IMG/pdf/20080523\_pret\_sur\_gage\_GDR.pdf (consulté le 27 novembre 2019).

Deschodt, Éric, *Histoire du Mont-de-Piété*, Paris, Le cherche-midi, 1993.

Fansten, Michel, « L'activité du prêt sur gage en France : un bon indicateur conjoncturel de la situation économique des ménages », in *Courrier des statistiques*, n° 117-119, 2006, pp. 65-70.

Fontaine, Laurence, *Le marché. Histoire et usage d'une conquête sociale*, Paris, Gallimard, 2014.

Halay, Thierry, *Le Mont-de-piété. Des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Herpin, Nicolas et Verger, Daniel, *Consommation et modes de vie en France. Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, Paris, La Découverte, 2008.

Laroussi, Houda (dir.) *Pratiques du travail social en France et au Maghreb. Compétence, formation et professionnalisation*, Paris, L'Harmattan, 2017

Laroussi, Houda, *Le prêt sur gage au Crédit municipal de Paris. Clientèle et mondes sociaux*, Paris, Karthala, 2012.

Laroussi, Houda, *Micro-crédit et lien social. La solidarité instituée*, Paris, Karthala-IRMC, 2009.

Latouche, Serge, *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Mille et une nuits, 2017.

Madoui, Mohamed, *Entreprises et entrepreneurs en Algérie et dans l'immigration*, Paris, Karthala, 2012.

Nunes, Doborah, La citoyenneté à travers la participation Projet pilote à Vila Verde, Brésil, coll. « Etablissements humain et environnement socio-culturel », Paris, UNESCO, 2001.

Peretz, Pauline, *Au prêt sur gage*, Paris, Seuil, 2014.

Pinçon, Michel et Pinçon-Charlot, Monique, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2016.

Rosanvallon, Pierre, *La Nouvelle Question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil, 1995.

Sala Pala, Valérie, « Logement et "intégration" des minorités ethniques dans les villes européennes », Eurocités Grand Lyon – mission prospective, juillet 2002. En ligne : [http://www.millenaire3.com/uploads/tx\\_reesm3/textes\\_sala\\_pala1.pdf](http://www.millenaire3.com/uploads/tx_reesm3/textes_sala_pala1.pdf) (consulté le 27 novembre 2019).

Servet, Jean-Michel, *La vraie révolution du micro-crédit, une analyse minutieuse*, Paris, Odile Jacob, 2015.

Servet, Jean-Michel, *Le nouveau comportementalisme en économie, un néo libéralisme*, Paris, Eds Mayer Charles Leopold, 2017.